



PBDS : PREVENTION BUCCO-DENTAIRE DES SENIORS

**VOUS ÊTES UN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL POUR PERSONNES PRIVÉES D'AUTONOMIE
CONTACTEZ NOUS !**

NOUS VOUS PROPOSONS UN DÉPISTAGE BUCCO-DENTAIRE DANS VOS LOCAUX

**Notre déplacement et notre intervention sont entièrement gratuits, aussi bien pour les résidents
que pour l'Etablissement d'accueil.**

POURQUOI ?

Pour répondre aux difficultés à déplacer les personnes âgées dépendantes en cabinet dentaire et éviter les coûts importants induits.

Notre démarche s'inscrit dans le parcours de soins et de recueil de données sanitaires.

Nous sommes soutenus et financés par de grands groupes de complémentaires santé, l'ARS, les Caisses de Sécurité Sociale et le Conseil de l'Ordre des Chirurgiens-Dentistes.

POUR QUI ?

L'ensemble des résidents : il n'y a bien sûr pas d'obligation absolue mais l'enquête épidémiologique réalisée nécessite la participation du plus grand nombre.

QUI SOMMES NOUS ?

Association loi 1901, nous proposons de nous déplacer dans votre établissement pour un dépistage des problèmes dentaires : consultations, diagnostics, préconisations.

NOS ZONES D'INTERVENTIONS ?

- Loire
- Haute-Loire Nord

VOS ENGAGEMENTS

- EXPLIQUER aux résidents ou à leur représentant légal l'intérêt et la simplicité de la visite (gratuité et aucune douleur à redouter)
- METTRE A DISPOSITION UN LOCAL lumineux avec un point d'eau et permettant l'accueil du fauteuil itinérant de l'association
- PRÉPARER UN LISTING des résidents à consulter précisant : nom, prénom et date de naissance. A remettre au chirurgien-dentiste le jour de la visite
- ACHEMINER LES PATIENTS jusqu'à la salle d'examen
- PHOTOCOPIER LES FICHES individuelles établies par le chirurgien-dentiste (un exemplaire pour notre étude et un exemplaire pour l'établissement)

NOS ENGAGEMENTS

- PRISE de contact par le chirurgien-dentiste coordinateur avec la Direction pour la mise en place de la visite
- GRATUITÉ déplacements et dépistage
- ÉTABLISSEMENT d'une Fiche individuelle présentant l'examen et les préconisations faites, remise au médecin coordonnateur de l'Etablissement

Une convention d'Établissement validera nos engagements respectifs.

CONTACT

Michelle MATHY

Tél : 04.77.90.80.76

Port : 06.42.00.62.69

Mail : PBDS42@orange.fr

Avec l'accord du Conseil de l'Ordre des
Chirurgiens-Dentistes, nous vous proposons,
à compter de septembre 2017, de réaliser gratuitement des petits
soins « de confort » (détartrage, petits soins, réparation et
réajustement de prothèses)
Cette phase interviendra après la visite de dépistage.